



Projet éolien de Pernant

Comité de pilotage

Réunion n°1 : « Lancement des études »

Date : 26 avril 2021

Lieu : Mairie de Pernant

Dans le cadre du projet éolien situé sur le territoire de la commune de Pernant, porté par la société Eléments, le 1^{er} Comité de Pilotage a eu lieu lundi 26 avril 2021 à 10h00, en mairie de Pernant. Etaient présents :

Elus de Pernant	Christophe PADIEU
	Stéphanie PICHELIN
	Benoit FLAMENT
	Laurent FRAMBOURT
	Laurie BAYEULLE
	Marc SALY
Riverains de Pernant (tirés au sort parmi les personnes qui se sont manifestés : voir explication ci-dessous)	Chrystelle GARIN
	Michelle FRAYON
	Corinne LAVALLE
Eléments	Rachel WILGENBUS
	Antoine LEPERS
	Adrien WARD-CHERRIER

Ce compte rendu a vocation à retranscrire de façon transparente les sujets et discussions évoqués lors du comité de pilotage. Il sera mis en ligne sur le site du projet éolien (www.projeteolienduplateaudepernant.fr) après validation du contenu par les personnes présentes à la réunion.

1) Qui sommes-nous ?

Page 3 de la présentation

Il est demandé à chaque personne de remplir la feuille de présence pour indiquer leur nom.

2) Cadrage du comité de pilotage

Pages 4-6 de la présentation

Les objectifs du Comité de Pilotage sont de pouvoir réunir les différents acteurs liés au projet éolien (élus, riverains et Eléments) afin de :

- ✓ Communiquer sur l'état d'avancement du projet ;
- ✓ S'appuyer sur la connaissance du territoire des participants ;
- ✓ Prendre en compte les points de vue des acteurs locaux.

Le comité de pilotage doit permettre aux élus et aux riverains d'avoir une connaissance de l'avancement du projet et d'y participer afin qu'Eléments puisse réaliser les actions les plus pertinentes pour la mise en œuvre du projet, dans le respect des volontés locales. Par exemple, les modalités de concertation seront validées ensemble.

Question posée à la société Eléments : *'comment a été effectué le tirage au sort des riverains participant au comité et pourquoi ?'*

Réponse : *'le nombre de personnes ayant manifesté un intérêt pour participer au comité de pilotage étant trop important pour assurer le respect des règles sanitaires ainsi que l'efficacité de la réunion, un tirage au sort a été effectué. Trois personnes parmi celles intéressées et disponibles ont ainsi été sélectionnées via le site tirokdo.com afin d'assurer un tirage au sort impartial.'*

Les riverains et les élus font remonter que ce tirage au sort n'a pas été compris par les habitants de Pernant et qu'il faut mieux communiquer à ce sujet. Ils demandent que le tirage au sort ne soit pas effectué par la société Eléments pour le prochain comité, ce à quoi Eléments s'engage.

Question posée à la société Eléments : *'est-ce que le prochain comité de pilotage sera réalisé avec les mêmes riverains, ou de nouvelles personnes tirées au sort ?'*

Réponse : *'Un système de rotation est tout à fait possible, le souhait d'Eléments est de limiter à 3 le nombre de riverains présents aux comités pour les raisons invoquées ci-dessus.'*

Question posée à la société Eléments : *'Dans ce cas, comment justifier que certains soient invités et pas d'autres ? Toutes les personnes n'auront pas le même niveau d'information et ce n'est pas démocratique.'*

Réponse : *'Tout le monde aura accès aux mêmes informations puisque les comptes rendus de chaque comité de pilotage seront publiés sur le site web du projet. En parallèle des comités de pilotage, Eléments met en œuvre de nombreux événements de communication tout au long du projet : permanences en mairie, bulletins d'information, campagnes de porte à porte, visite de parc éolien, atelier de construction du projet, publication d'un site web... ces événements sont ouverts à tous et permettent à chacun de s'informer du projet avec le même niveau d'information.'*

Les élus de Pernant souhaitent que ces comptes rendus des comités de pilotage soient également publiés sur le site web de la mairie.

Question posée à la société Eléments : *'est-ce que les riverains choisis au sort peuvent revenir à chaque comité de pilotage pour assurer une continuité dans les échanges ?'*

Réponse : *'C'est possible également, nous vous proposons d'en reparler à la fin de la réunion pour voir qui serait intéressé(e). Cependant, il faudra veiller à respecter les règles sanitaires ainsi que l'efficacité de la réunion.'*

3) Carte et planning du projet

Pages 8-9 de la présentation

La carte de la zone d'étude est présentée : elle se situe à l'intérieur de la ligne bleue. C'est à l'intérieur de cette zone que l'emplacement des éoliennes sera déterminé par les études. L'emplacement du mât de mesure de vent est indiqué sur la carte. Ce mât est situé en dehors de la zone du projet pour des raisons liées à l'exploitation agricole.

Question posée à la société Eléments : *'que se passe-t-il par rapport aux autres villages environnants, par exemple Cutry et Ambleny, s'ils disent non au projet et se retrouvent impactés par le projet ?'*

Réponse : *'Les mairies des villages les plus proches de la zone d'étude ont été informés du projet éolien par Eléments et invités à la permanence du 17 mars. Le conseil municipal de Cutry a délibéré contre un projet éolien sur le territoire de sa commune ; Eléments s'engage donc à ne pas développer d'éoliennes sur son territoire. L'habitation de Cutry la plus proche se trouve donc à plus de 1500 m de distance de la zone concernée par le projet éolien. Le conseil municipal d'Ambleny n'a pas, pour l'instant, pris de délibération pour ou contre ce projet.'*

Question posée à la société Eléments : *'au bout de quelle distance après l'éolienne le vent revient-il à la normale ?'*

Réponse : *'C'est en fonction de la longueur des pales de l'éolienne : pour des pales de 60 mètres de long, on considère que le vent redevient exploitable au bout de 500 mètres, c'est-à-dire qu'on peut installer une nouvelle éolienne. On considère qu'au bout de 1500 mètres environ, le vent regagne ses caractéristiques initiales.'*

Le planning prévisionnel du projet est présenté. Les prochaines étapes sont, entre autres, le début de l'étude d'accès et de l'étude paysagère. Les dates prévues pour les différentes étapes, notamment celles liées à la concertation, peuvent être amenées à être modifiées en fonction de la situation sanitaire et de la volonté du comité de pilotage. Le dépôt du dossier en préfecture est prévu autour d'octobre 2022 si l'étude de faisabilité confirme la possibilité d'implanter un parc éolien. L'instruction du dossier par les services de l'Etat dure ensuite environ 2 ans.

Le 2ème comité de pilotage est prévu pour le mois de septembre 2021. Il permettra de présenter les premiers retours de l'étude d'accès, de préparer la visite de parc éolien, et d'évoquer les points de vue pour les photomontages à réaliser dans le cadre de l'étude paysagère ainsi que les points d'écoute pour l'étude acoustique.

Le 3ème comité de pilotage est fixé pour le mois de mars 2022. Il permettra de préparer la dernière phase de développement du projet et notamment les mesures d'accompagnement.

Le 4ème comité de pilotage est fixé pour mai 2022, une fois le retour de l'ensemble des bureaux d'études, afin de valider les variantes d'implantation.

Question posée à la société Eléments : *'quel logiciel est utilisé pour les photomontages ? Qui réalise les études ?'*

Réponse : *'Les photomontages sont réalisés avec le logiciel WindPro. Les études sont réalisées par des bureaux d'études indépendants et spécialisés dans chaque thématique : paysage, acoustique, faune/flore etc.'*

4) Premier retour des études

Pages 10-15 de la présentation

L'étude de vent est en cours depuis le 3 mars 2021 grâce à l'installation d'un mât de mesure de vent de 100 m de hauteur. Trois anémomètres sont placés sur ce mât pour déterminer la vitesse de vent et sa turbulence. Sont également étudiés la température et la direction du vent. Enfin, des microphones ont été installés sur le mât pour mesurer l'activité des chauves-souris.

Les premières données du mât de mesure pour le mois de mars révèlent une vitesse de vent moyenne de 6,6 m/s (environ 24 km/h) à 100 m de hauteur, avec un vent dominant provenant du Sud-Ouest. Le mât restera en place 12 à 36 mois afin de confirmer les caractéristiques du vent.

L'étude du milieu naturel (faune et flore) est en cours jusqu'à mars 2022 par le bureau d'études AXECO. Les écologues ont réalisé plusieurs passages pour les inventaires de printemps. L'activité des oiseaux et des chiroptères (chauve-souris) sur le plateau pendant cette période a été faible. L'activité en lisière de forêt est plus importante. Un stationnement de Pluviers Dorés a été observé sur le Sud-Est de la zone. Ces observations seront complétées par des inventaires été, automne et hiver.

Question posée par Eléments : *'Le bureau d'études AXECO souhaite savoir si des habitants de Pernant connaissent des sites (maisons, fermes, bâtiments) qui pourraient abriter des chauves-souris. Le cas échéant, pouvons-nous leur transmettre vos coordonnées afin qu'ils rentrent en contact avec vous ?'*

Mme Frayon indique que des chauves-souris ont habité proche de sa maison, mais qu'elle n'en n'a pas vu cette année.

Mme Garin confirme connaître des gîtes de chauve-souris et que AXECO peut la contacter.

5) Lancement des prochaines études

Pages 15-18 de la présentation

L'étude paysagère sera menée par le bureau d'études Matutina. Les photomontages, qui servent à illustrer l'aspect visuel du projet éolien, seront réalisés par An Avel Energy. Le comité de pilotage sera sollicité lors de la prochaine réunion au sujet des points de prise de vue : le paysagiste va définir des points de vue qu'il juge pertinent pour la réalisation future des photomontages. Ces points de vue seront présentés lors du prochain comité et pourront être modifiés ou complétés en fonction des sensibilités locales.

Questions posée à Eléments: *'Pendant quelle période les photos seront-elles prises pour la réalisation des photomontages ? Si c'est en été, le feuillage ne risque-t-il pas de cacher les éoliennes qui seront alors peut-être visibles en hiver ?'*

Réponse : *'En effet, c'est pour cette raison que les photos sont prises en hiver pour les points de vue les plus proches des éoliennes, là où la végétation peut influencer sur la vue. Au-delà de 5 km, cet effet est beaucoup moins prononcé et les points de vue seront réalisés lorsque les conditions météorologiques sont adéquates (bonne visibilité, pas de brouillard, lumière suffisante).'*

L'étude d'accès est en cours de réalisation par la société Euro Pilot Car. Il s'agit lors de cette étude de déterminer le meilleur accès pour les convois lors de la construction du parc, en particulier pour les camions qui transportent les pales. Le résultat de cette étude sera présenté lors du prochain comité de pilotage.

Un élu de Pernant indique que les camions de béton risquent de passer par le village et que cela va créer une gêne. Eléments indique qu'un autre accès peut être étudié.

L'étude acoustique consiste à mesurer le bruit existant sur le site avant les éoliennes (dans une situation où le bruit existant est le plus faible possible), afin d'obtenir une carte sonore et modéliser l'impact potentiel des éoliennes sur l'environnement proche. L'étude sera réalisée en fin d'année 2021 afin d'éviter toute perturbation de la végétation.

6) Premiers retours de la concertation

Pages 20 à 26 de la présentation

La campagne de porte-à-porte a été menée par eXplain le 8 et 9 mars 2021 afin d'informer les habitants de Pernant du début du projet, de distribuer le premier bulletin d'information et d'inviter les personnes à la permanence d'information du 17 mars 2021.

Les riverains et élus de Pernant font remonter que certains habitants ont trouvé que l'échange lors de ce porte-à-porte était trop bref. Eléments rappelle que l'objectif du porte-à-porte était d'informer le maximum de personnes de la permanence d'information, le temps imparti par conversation était donc court. Les habitants qui souhaitaient plus d'information pouvaient justement se rendre à la permanence en mairie le 17 mars.

Les portes de 300 foyers ont été frappées et 98 conversations ont pu avoir lieu. Seuls 13% des personnes interrogées avaient connaissance du projet éolien, malgré la lettre de vœux du maire et l'installation du mât de mesure de vent une semaine avant. Parmi les personnes interrogées, environ 1/3 se disent favorables au projet, 1/4 neutres et 1/5 défavorables.

Commentaire : *'Ces chiffres ne sont basés que sur 1/3 des foyers de Pernant.'*

Réponse d'Eléments : *' En effet, lors des campagnes de porte-à-porte, nous n'arrivons jamais à interroger tous les foyers (certains sont au travail, d'autres sont occupés ou ne souhaitent pas répondre). Les statistiques données ne sont que des estimations. Cependant, ces chiffres sont proches d'autres sondages réalisés dans l'Aisne.'*

Les élus et riverains de Pernant font remonter l'information que certains habitants n'ont pas reçu l'invitation à la permanence et que pour le prochain évènement il serait préférable de diffuser l'information également sur le site de la mairie. Eléments est d'accord.

Question posée à Eléments : *'Une autre campagne de porte-à-porte sera-t-elle possible ?'*

Réponse : *'Oui, c'est envisageable à des moments clés du projet.'*

Question posée aux élus de Pernant : *'Est-ce qu'il est prévu de mettre un cahier de correspondance du projet en mairie ?'*

Réponse : *'Ce n'est pas prévu ; par contre, toute personne souhaitant des informations sur le projet peut appeler la mairie pour prendre rendez-vous lors des permanences le lundi de 18h à 19h. Ils peuvent mettre un mot dans la boîte à lettre avec leurs coordonnées, ils seront rappelés. Ils peuvent envoyer un mail à la société Eléments à l'adresse : contact@projeteolienduplateaudepernant.fr'*

Eléments rappelle qu'un site web reprenant les informations du projet existe également : www.projeteolienduplateaudepernant.fr

30 personnes se sont rendues à la permanence en mairie le 17 mars 2021, dont 6 qui n'habitent pas à Pernant (Cutry, Pommiers, Ambleny). Environ la moitié se sont inscrits au comité de pilotage et presque la totalité ont manifesté leur intérêt pour les ateliers et la visite de parc éolien. Les principaux sujets abordés étaient :

- le lieu d'implantation des éoliennes,
- le paysage,
- la biodiversité.

7) La concertation à venir

Les comptes rendus des comités de pilotage seront mis en ligne sur le site web du projet. Ainsi, chacun pourra poser des questions (via le site web ou en discutant avec les élus du comité de pilotage) qui pourront être traitées lors du comité suivant. Les élus et riverains de Pernant rappellent qu'ils mettront ces comptes-rendus en ligne sur le site de la mairie également.

Un deuxième bulletin d'information est prévu en mai-juin 2021. Il sera distribué dans les boîtes à lettre des habitants de Pernant et fera état de l'avancée du projet. Les élus de Pernant rappellent qu'ils mettront ce bulletin d'information en ligne sur le site de la mairie également.

Une visite d'un parc éolien est envisagée en septembre-octobre 2021. Si le contexte sanitaire le permet, un bus sera loué pour se rendre à un parc éolien aux caractéristiques similaires de celui en projet à Pernant.

Un élu de Pernant suggère, si le contexte sanitaire ne permet pas un déplacement en bus, d'inviter les habitants qui le souhaitent à se rendre à un site proche (Leury par exemple) en voiture pour la visite. Eléments souhaite attendre de voir comment évolue la situation sanitaire avant de se prononcer.

Un premier atelier de construction du projet est prévu en octobre-novembre 2021. Il permettra d'échanger, entre autres, des lieux de prises de vue pour les photomontages. Il

permettra de recueillir les lieux de la commune les plus importants pour les citoyens de Pernant : passages les plus empruntés, rue avec visibilité sur la zone, etc.

6) Divers

- Rotation des riverains invités au comité de pilotage : les riverains présents ont décidé de céder leur place à de nouveaux riverains afin qu'ils puissent prendre part au prochain comité de pilotage ;
- Les riverains intéressés par le prochain comité de pilotage seront contactés par Elements pour vérifier leur disponibilité quelques semaines avant la prochaine réunion. Un tirage au sort de 3 nouvelles personnes parmi celles qui sont disponibles sera ensuite effectué par une personne neutre (par exemple, un des riverains présents lors du 1^{er} comité de pilotage).

Actions à réaliser à la suite de ce 1^{er} Comité de Pilotage :

- Envoi du présent compte rendu aux participants afin de valider son contenu avant mise en ligne sur le site internet du projet et le site de la mairie ;
- Préparation du bulletin d'information n°2 pour mai/juin 2021 ;
- Envoi des coordonnées de Mme Garin au bureau d'études AXECO (au sujet des gîtes à chauve-souris) ;
- Envoi des visuels de communication à M Flament afin de les poster sur le site internet de la mairie.